



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
« Du malade à la molécule »
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Aix Marseille 2

Juin 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
« Du malade à la molécule »
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Aix Marseille 2

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2011



Fédération

Nom de la fédération : « Du malade à la molécule »

Label demandé : Structure Fédérative de Recherche

N° si renouvellement : IFR48

Nom du directeur : M. Michel DRANCOURT

Membres du comité d'experts

Président :

M. Georges GUELLAËN, Institut Mondor de Recherche Biomédicale (IMRB), Créteil

Experts :

M. Eric GUITTET, Institut de Chimie des Substances Naturelles (ICSN), Gif-sur-Yvette

M. Paul PEVET, Université de Strasbourg

Mme Anne Catherine PRATS, Institut de Médecine Moléculaire de Rangueil (I2MR), Toulouse

Mme Séverine SAMSON, Université Lille 3

M. Bernard ZALC, Centre de Recherche de l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (CRICM), Paris

Mme Isabelle MUS VETEAU, Université de Nice-Sophia Antipolis

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation de la structure s'est déroulée le jeudi 23 juin 2011 de 8h30 à 11h00 à l'hôpital de la Timone. Monsieur M. DRANCOURT, coordonnateur du projet, a fait une présentation de 30 min suivi par 4 interventions sur les axes majeurs de la demande de SFR (bio informatique, microbiologie, biologie structurale et maladies infectieuses et transmissibles), par Messieurs P. PONTAROTI (LATP UMR 6632), P. PAROLA (Service des Maladies Infectieuses Hôpital Nord et URMITE), Y. BOURNE (AFMB) et Monsieur DRANCOURT à présenté le diaporama de Monsieur P.E. FOURNIER (Unité des Rickettsies). Ces présentations ont été suivies par 30 min d'une séance de questions-réponses à laquelle participaient les intervenants ainsi que Mr M.SIMON (Service Maladies Infectieuses Hôpital Laveran) et Mr PARZY (IMTSSA).

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

Cette demande de SFR correspond au renouvellement de l'IRF 48, créé initialement en 1996. Cet IFR regroupe des équipes qui travaillent en recherche clinique et fondamentale sur les maladies infectieuses et tropicales et leur microbiologie.

Sept équipes participent à la demande (3 UMR CNRS - 6236, 6098, 6632 ; 1 formation de l'IRD - UMR 190 ; 1 formation du ministère de la défense - UMR_MD3 ; le RTRS « Infectiopôle » ; Le service des maladies infectieuses de l'hôpital Laveran). Cette composition est identique à celle figurant sur le profil de l'IRF 48. La délocalisation du service de santé des armées du site du Pharo vers la région parisienne, prévue en 2013, entrainera le départ d'une grande partie de la recherche associée, mais il devrait rester sur Marseille tout ou partie de l'activité de l'UMR_MD3.

Cette SFR regrouperait environ 400 personnes mais la composition exacte n'a pas été indiquée, ni dans le dossier papier, ni dans la présentation orale. Il y aurait une centaine de titulaires (si on se base sur la composition affichée sur le site web de l'IRF 48).

Les formations constituantes de cet IFR sont localisées sur 4 sites : Boulevard Jean Moulin, et place Victor Hugo dans le centre de Marseille, à l'hôpital Laveran au nord de la ville, et une équipe est localisée à Marseille Luminy à l'extérieur de la ville.

- Equipe de Direction :

Le mode de gouvernance n'était pas précisé dans le dossier. En fait le directeur est assisté d'un bureau de trois personnes qui assure la gouvernance de l'IRF48. Il y a l'équivalent d'un conseil de laboratoire constitué de représentants de l'ensemble des personnels des formations constituantes de la SFR. Cette assemblée se réunit au moins deux fois par an.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

Il n'y aura aucun personnel affecté en propre à la SFR. Jusqu'à présent, le fonctionnement au quotidien de l'IRF 48 est assuré par trois personnes (dont le directeur) appartenant aux UMR composant l'IRF. Ces personnes consacrent 10% de leur temps à la SFR.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global:

Il y a une ferme volonté des UMR constituantes de se rassembler au sein d'une structure afin de maintenir les élans collaboratifs apportés par l'IFR 48. Cette SFR permettrait d'assurer une visibilité à la thématique des « maladies infectieuses et maladies tropicales » vis à vis des collectivités et soutiendrait une animation scientifique au travers de séminaires. L'ambition de cette SFR reste un peu limitée et le soutien déclaré des formations composantes aurait pu se manifester au travers d'une mutualisation même modeste mais ce point ne rencontre pas l'assentiment des membres de la SFR.

- Points forts et opportunités :

- Bonne transversalité au travers de différents projets et bonnes publications
- Une volonté déclarée de l'ensemble des membres de maintenir une structure collaborative succédant à l'IFR 48 ;
- Coencadrement de quelques étudiants en commun (1 M2 et 4 doctorants - dossier papier) ;
- Maintien du lien avec le service de santé des armées ;
- La SFR serait un atout pour la mise en place du pôle de Microbiologie.

- Points faibles et risques :

- L'absence volontaire de mutualisation des formations constituantes.
- L'animation scientifique se fait sur le site de la Timone. Les équipes hors site tireront moins de bénéfice des séminaires malgré la mise en place des podcasts, la téléconférence étant pour l'instant difficile à mettre en place.
- L'ambition de la SFR reste limitée à une animation scientifique sous forme de séminaires.

- Recommandations :

- Reconsidérer la mutualisation (même limitée) par les formations composantes
- Animation : Il pourrait être intéressant de mettre en place des journées de l'IFR afin d'augmenter l'impact de l'animation
- Assurer un meilleur suivi du site web dont certaines pages ne sont plus mises à jour depuis plusieurs années
- Veiller à l'avenir à faire des dossiers qui soient plus en accord avec le contenu de la demande.



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La principale activité scientifique transversale des formations constituantes de l'IFR 48 se traduit de 2008 à 2010 par 71 articles en commun, principalement issus de deux partenaires de l'IFR 48. Ces publications résultent de projets collaboratifs et non uniquement de l'utilisation de plateformes. Curieusement, seuls 19 articles de bon niveau (IF>3 dont un article dans Lancet Infect. Dis.) ont été mentionnés dans le dossier.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

L'animation scientifique se traduit par :

- 1 séminaire scientifique hebdomadaire qui se tient à la Timone. L'IFR48 consacre environ 10 000 euros par an au financement de ces séminaires. Ces séminaires sont filmés afin de produire des postcasts qui sont diffusés sur internet pour permettre aux équipes éloignées d'avoir un accès à l'information diffusée (mais bien sûr il ne peut y avoir de question-réponse). Sur les 4 années il y eu environ 140 séminaires. Un système de téléconférence a été envisagé, mais il n'y a pas de moyen performant, pour un financement raisonnable, d'un système de téléconférence adapté à un public de 70 à 100 personnes qui assiste habituellement aux séminaires.
- Un site web www.ifr48.com relativement complet. Il y a des données récentes (comme la création de l'IHU) mais par contre, comme le reconnaît le directeur de l'IFR48, le maintien de ce site est perfectible. Certaines pages ne sont pas à jour, ainsi celle concernant des projets scientifiques communs n'a pas été mises à jour depuis 2005 et le dernier séminaire cité date de juillet 2010.
- Une réunion thématique est organisée par mois.
- Mise en place d'un comité de thèse, en relation avec l'Ecole Doctorale. Les liens avec l'ED sont forts mais l'IFR est moins partie prenante dans les formations en santé.
- Participation à un comité d'éthique permettant la mise en place rapide de certains projets qui ne dépendent pas de la décision d'un CCPPRB.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Il n'y a aucun service commun, les membres des formations constituantes utilisent les plateformes présentes respectivement dans chaque unité. Les plateformes sont localisées dans l'hôpital de la Timone. Les formations constituantes de l'IFR48 bénéficient d'un accès à tarif privilégié pour ces plateformes.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Il n'y a pas de mutualisation des formations constituantes et ceci est une volonté délibérée de ne pas percevoir un « impôt ». Il n'est pas sûr que cela soit la meilleure position pour défendre ce projet au niveau des tutelles. L'IFR48 disposait par an d'environ 141000 euros sur quatre ans (100 000 euros du ministère et 41000 euros du CNRS) répartis en 61900 euros d'équipements, 25887 euros de fonctionnement, 10969 euros pour la sécurisation des bâtiments et 10545 euros pour les séminaires et 5000 euros pour des petites répartitions d'urgence.

La demande financière pour le projet de SFR est plus modeste avec un montant de 25000 euros qui seront dédiés plus spécifiquement à l'animation scientifique principalement pour les séminaires. Il y a 3 à 4 conférenciers étrangers par an et c'est principalement Monsieur Drancourt qui les sélectionne.

- Valorisation des résultats de la recherche :

Il n'y a aucune activité de valorisation en relation avec l'IFR 48



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

Le porteur de projet fait mention à plusieurs reprises de l'IHU « Maladies infectieuses » qui vient d'être accordé sur le site de Marseille et du rôle que pourrait jouer la SFR pour l'animation scientifique entre l'IHU et des structures hors IHU. Il semble difficile de prendre en compte la création de l'IHU pour le quinquennal à venir.

L'IFR48 n'entretient aucune relation avec l'Institut de microbiologie de la Méditerranée, ce qui résulte vraisemblablement de l'histoire de ces deux structures, mais il faut espérer que la création d'un pôle permettrait leur rapprochement.

Objet : Réponse au rapport d'évaluation - S2SF120003081 - Du malade à la molécule - 0131843H
- - de la structure fédérative – Du malade à la molécule

Observations d'Aix-Marseille Université

Aucune observation n'est formulée

En accord avec les deux autres établissements d'Aix-Marseille

Le Président
de l'Université de la Méditerranée



Yvon BERLAND



Le Vice-président du Conseil Scientifique
de l'Université de la Méditerranée



Pierre CHIAPPETTA